

## Des perspectives économiques marquées par la crise financière

Les nouvelles Perspectives économiques 2009-2014 pour la Belgique s'inscrivent dans un contexte mondial marqué par la crise financière et la profonde récession économique engendrée par celle-ci. Le scénario macroéconomique international retenu au-delà de 2010 est basé sur l'analyse d'un ensemble de crises financières passées. Il postule une sortie de crise sans reprise conjoncturelle forte, de sorte que la perte d'activité liée à la crise actuelle ne serait pas rattrapée au cours de la période de projection. Ce scénario présente, toutefois, un degré d'incertitude exceptionnellement élevé.

L'effondrement des échanges internationaux a entraîné l'économie belge dans sa pire récession d'après-guerre. La baisse du PIB en volume devrait ainsi approcher les 4 % en 2009. La sortie progressive de crise se solderait par une croissance nulle en 2010. Sous l'impulsion de la conjoncture internationale, la croissance économique serait en accélération à partir de 2011. Le PIB reprendrait ainsi une progression (2,3 % par an en moyenne au cours de la période 2011-2014) semblable à sa croissance moyenne sur les vingt dernières années, mais supérieure à celle enregistrée au cours des six années écoulées.

Après avoir atteint un sommet en 2008 (4,5 %), l'inflation belge, mesurée par l'indice national des prix à la consommation, ne dépasserait pas 0,3 % en moyenne sur 2009, bénéficiant notamment de la baisse spectaculaire des prix de l'énergie. A moyen terme, l'inflation devrait remonter, tout en restant cantonnée en dessous de la barre des 2 %.

Le solde extérieur courant est devenu déficitaire en 2008, et ce, pour la première fois depuis 1986. Malgré le repli des prix internationaux de l'énergie, le déficit extérieur courant devrait s'alourdir en 2009 (-1,4 % du PIB) car les branches d'activité exportatrices souffriraient particulièrement, alors que la demande intérieure serait malgré tout soutenue par les dépenses publiques. En 2010, le contexte international toujours relativement défavorable et la remontée des prix internationaux de l'énergie contribueraient à creuser encore le déficit courant (-2,3 % du PIB). Celui-ci ne devrait se réduire quelque peu qu'à partir de 2011.

Les effets sur l'emploi de la baisse brutale de l'activité se manifestent progressivement: l'emploi intérieur devrait reculer, en moyenne annuelle, de 37 000 unités cette année, alors qu'en 2010, une perte plus lourde encore, de l'ordre de 53 000 unités, est attendue. La reprise en 2011 aurait un faible contenu en emploi, et ce n'est qu'à partir de 2012 que les créations d'emploi seraient à nouveau conséquentes (soit un peu plus de 43 000 unités par an). L'offre de travail devrait augmenter de 229 000 personnes sur la période 2009-2014; cette progression serait soutenue à la fois par des évolutions démographiques et par des taux d'activité croissants des femmes entre 25 et 49 ans et des hommes et femmes de 50 ans et plus. Ces évolutions de l'emploi combinées à la hausse de l'offre de travail feraient grimper le chômage (concept administratif, y compris les chômeurs âgés non demandeurs d'emploi) de 194 000 unités sur la période 2009-2011. Le taux de chômage

passerait ainsi en trois ans de 11,8 % à 15,2 %, ce dernier taux constituant un record historique d'après-guerre. Une lente décrue s'amorcerait à partir de 2012, faisant reculer le taux de chômage à 14,5 % en 2014.

L'objectif en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) prévu par le Protocole de Kyoto serait largement atteint, notamment en raison de la sévère contraction de l'activité des branches industrielles en 2009-2010. Les émissions de GES atteindraient, en moyenne sur la période 2008-2012, 125,7 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit un montant bien en deçà du niveau maximum fixé à 134,8 millions de tonnes. Cependant, les objectifs de réduction de la consommation d'énergie et d'émissions de GES définis pour la Belgique à l'horizon 2020 dans le cadre du Paquet Climat-Energie de l'Union européenne constituent un nouveau défi.

Le creusement du déficit des pouvoirs publics pendant la récession s'inscrit dans la ligne des recommandations de la Commission européenne de laisser jouer les stabilisateurs automatiques et de mettre en œuvre des mesures budgétaires de soutien à l'activité. Le déficit budgétaire de l'ensemble des administrations publiques s'établirait à 4,3 % du PIB (14,8 milliards d'euros) en 2009 et à 5,6 % du PIB (19,4 milliards d'euros) en 2010. Cependant, la sortie de récession n'aurait pas pour effet de réduire ce déficit, qui culminerait même à 6,1 % du PIB en 2012 avant de se replier légèrement par la suite. A politique constante, le solde primaire deviendrait négatif en 2009 et la baisse ininterrompue des charges d'intérêt entamée il y a vingt ans prendrait fin dès l'année prochaine. L'effet boule de neige de la dette publique serait réenclenché : la dette passerait de 89,3 % du PIB à la fin 2008 à plus de 106 % du PIB en 2014. Tous les sous-secteurs des administrations publiques participeraient à la détérioration budgétaire. Néanmoins, plus de la moitié du déficit public serait logée au sein du pouvoir fédéral, notamment sous l'effet de la progression du financement alternatif qui freinerait la hausse du déficit de la sécurité sociale.

La publication "Perspectives économiques 2009-2014" peut être commandée, consultée et téléchargée via le site [www.plan.be](http://www.plan.be).

Pour plus d'informations:

Francis Bossier, 02/507.74.43, [fb@plan.be](mailto:fb@plan.be)  
Igor Lebrun, 02/507.73.44, [il@plan.be](mailto:il@plan.be)

## Synthèse de la publication

### Une récession mondiale d'ampleur inédite pour la période d'après-guerre...

Ebranlée dans la première partie de 2008 par l'augmentation considérable du prix du pétrole et des autres matières premières, puis frappée violemment au début de l'automne par l'aggravation de la crise financière, la croissance de l'économie mondiale s'est littéralement effondrée en fin d'année dernière. Cet effondrement se traduirait en 2009 par une baisse des échanges internationaux - inédite depuis la fin de la seconde guerre mondiale - de plus de 10 %. Dans ce contexte de marasme économique, les prix des matières premières devraient se stabiliser aux bas niveaux atteints fin 2008.

### ...qui n'épargne aucune des grandes zones économiques...

Le repli de l'activité serait très prononcé pour les pays de l'OCDE alors que la Chine et l'Inde verraient leur expansion fortement ralentie. Ainsi, l'année 2009 devrait être difficile pour l'économie américaine, qui verrait son PIB reculer de 4 %. La récession, tant dans la zone euro que dans l'ensemble de l'Union européenne, devrait être d'une ampleur comparable à celle outre-atlantique, même si certains pays membres devraient être plus touchés que d'autres. Le Japon devrait essayer une de ses pires récessions en 2009, avec un PIB en recul de plus de 6 %, reflétant la forte dépendance du pays à son commerce extérieur. Au total, le PIB mondial devrait baisser, pour la première fois depuis plus de 50 ans, de plus de 2 %.

Importations mondiales (taux de croissance)



### ...et appelle une réaction de politique économique d'une ampleur exceptionnelle...

Afin d'endiguer la crise financière, de nombreux Etats ont dû prendre des mesures d'urgence pour sauver certaines banques et compagnies d'assurance de la faillite et permettre le retour à un fonctionnement minimal du système financier. La politique monétaire s'est, elle aussi, montrée très réactive. Par ailleurs, la grande

majorité des pays de l'OCDE et certains pays émergents (comme la Chine) ont mis en place, à côté du soutien spontané apporté par les stabilisateurs économiques, des politiques de relance budgétaire.

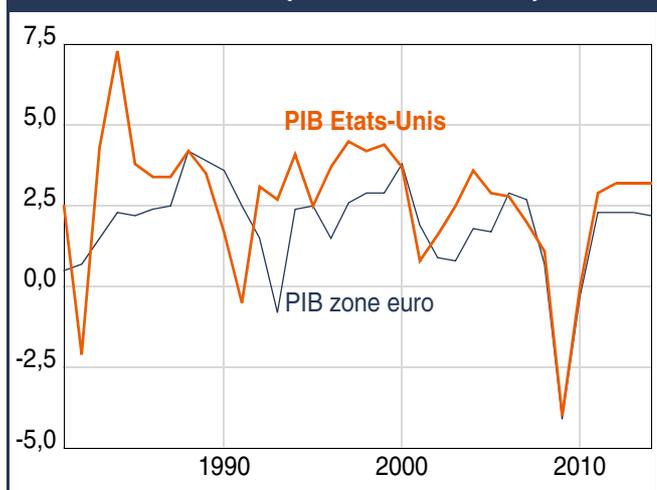
### ... qui justifie l'espoir d'une timide reprise en 2010...

A condition que les mesures nécessaires soient prises pour rétablir le bon fonctionnement des marchés financiers et grâce au soutien apporté par la politique monétaire et budgétaire, la confiance des consommateurs et des entreprises devrait se redresser progressivement et permettre l'amorce d'une reprise de la croissance mondiale sur une base trimestrielle début 2010. Etant donné le profil trimestriel de 2009, le PIB américain devrait toutefois stagner sur une base annuelle en 2010, tandis que le PIB de la zone euro devrait encore légèrement reculer (-0,3 %). Au Japon, un redressement de l'activité n'est pas attendu avant la seconde moitié de 2010 et le PIB nippon serait encore en baisse l'année prochaine (-0,5 %).

### ...insuffisante toutefois pour rattraper à moyen terme les pertes subies suite à la crise.

Le scénario macroéconomique retenu au-delà de 2010 postule que la perte d'activité liée à la crise actuelle ne serait pas rattrapée au cours de la période de projection. Ainsi, le scénario suppose le retour à un rythme annuel de croissance de l'économie mondiale en 2011-2014 comparable à celui observé en moyenne avant le déclenchement de la crise. Pour la zone euro, la croissance s'élèverait ainsi en moyenne à 2,3 % alors qu'aux Etats-Unis, la progression du PIB atteindrait 3,2 %.

PIB zone euro et EU (taux de croissance)



### Après un creux en 2009, le rythme d'inflation en zone euro remonterait.

L'inflation de la zone euro serait en forte baisse en 2009 (0,6 % en moyenne), en raison du marasme éco-

nomique et de la chute du prix des matières premières au second semestre de 2008. Le rythme d'inflation remonterait ensuite tout en se maintenant en-dessous des 2 %. Cette faible inflation s'expliquerait par l'évolution tempérée du prix des matières premières, par le maintien d'une évolution modérée des coûts salariaux unitaires, par la remontée des taux d'intérêt réels de court terme et par la persistance d'un output gap négatif.

### **L'économie belge connaîtrait sa pire récession depuis plus d'un demi-siècle.**

Dans ce contexte international, le PIB belge en volume a reculé au cours du second semestre de l'année 2008 et n'a progressé, en termes annuels, que de 1,2 %. En 2009, la baisse de l'activité économique devrait approcher les 4 %, soit le plus important recul depuis plus de soixante ans. Le PIB enregistrerait également, et ce de façon inédite, un repli en termes nominaux de l'ordre de 1 %. En 2010, la sortie - progressive - de crise se solderait par une croissance nulle du PIB belge en volume. A partir de 2011, sous l'impulsion de la conjoncture internationale et d'une confiance retrouvée des différents acteurs économiques, la croissance économique serait en accélération. Le PIB retrouverait ainsi des rythmes de progression proches de la tendance historique (2,3 % par an en moyenne au cours de la période 2011-2014).

### **La demande intérieure se replie en 2009 malgré le soutien de la consommation publique et des investissements publics...**

Dans un climat de récession économique grevant lourdement la confiance des particuliers, ceux-ci devraient, malgré une progression significative de leur revenu disponible réel (2,3 %), relever cette année leur épargne de précaution de façon spectaculaire et ainsi réduire leur niveau de consommation par rapport à l'an dernier (-0,6 %). Les perspectives de débouchés très sombres combinées à une nette baisse de la rentabilité et au durcissement des conditions de financement externe expliqueraient l'effondrement du niveau d'investissement des entreprises (-7,5 %). La croissance de la demande intérieure devrait donc significativement se replier en 2009 (-1,6 %) malgré le soutien de la consommation publique (2 %) et des investissements publics (1,2 %). La demande intérieure repartirait très timidement à la hausse en 2010, nonobstant des investissements des ménages et des entreprises toujours en recul. A partir de 2011, la demande intérieure devrait progresser à un rythme annuel moyen légèrement supérieur à 2 %, ses différentes composantes rejoignant leur trajectoire de croissance tendancielle.

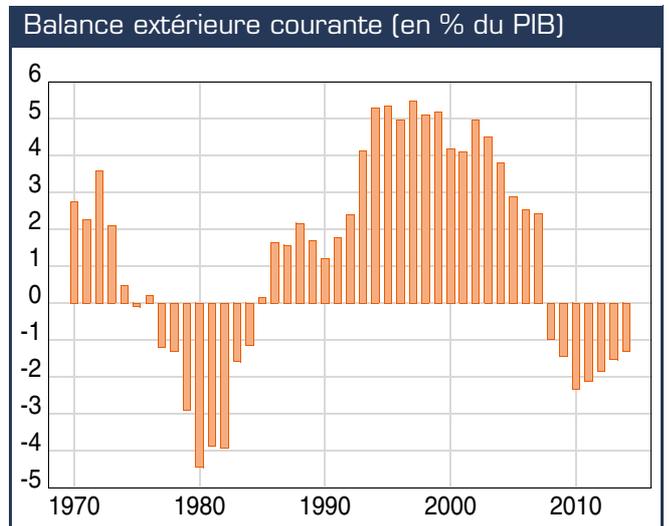
### **...tandis que les exportations s'effondrent et ne renouent avec une croissance positive qu'en 2011...**

Le volume des exportations belges devrait reculer deux années de suite, de façon très marquée en 2009

(-8,9 %) et plus légèrement en 2010 (-0,6 %). Dans le même temps, le recul des importations, guidé par celui de la demande finale, serait un peu moins prononcé, de sorte que la contribution des exportations nettes à la croissance du PIB serait très largement négative en 2009 et 2010. A partir de 2011, les exportations belges devraient renouer avec une croissance proche de celle observée historiquement (4,8 %). Malgré la nette augmentation du volume des importations à partir de 2011 (4,5 %), la contribution des exportations nettes à la croissance du PIB serait, en moyenne, légèrement positive (+0,2 point de pourcentage) entre 2011 et 2014.

### **...sans que la balance des opérations courantes ne sorte du rouge.**

Le solde extérieur courant est devenu déficitaire en 2008 (-1 % du PIB), et ce pour la première fois depuis 1986. Cette évolution du solde courant reflète en tout premier lieu l'alourdissement de la facture extérieure énergétique mais d'autres facteurs y ont également contribué. Malgré le repli des prix internationaux de l'énergie, le déficit extérieur courant devrait encore s'alourdir en 2009 car les branches d'activité exportatrices souffriraient particulièrement du contexte économique mondial. En 2010, un environnement international toujours relativement défavorable et une hausse des prix internationaux de l'énergie contribueraient à creuser encore le déficit courant (-2,3 % du PIB). Ce n'est qu'à partir de 2011 que le déficit extérieur courant devrait se réduire progressivement (-1,3 % du PIB à l'horizon 2014).

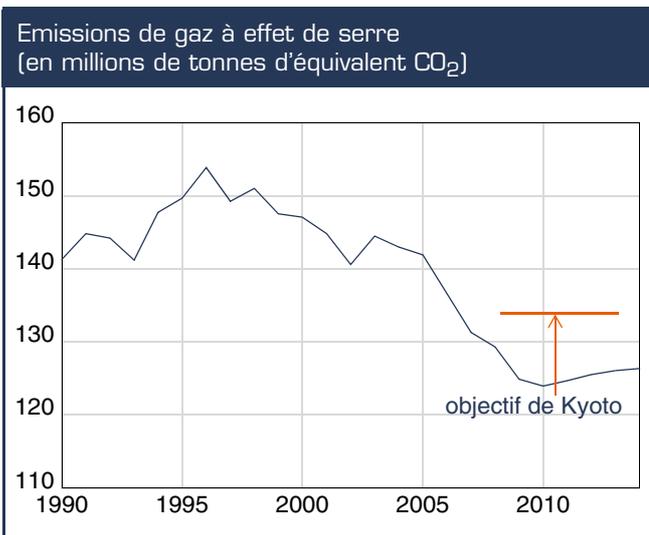


### **Nouvelle baisse de l'intensité en énergie ...**

La baisse de l'intensité en énergie déjà observée dans le passé, serait confirmée en projection. Toutefois, l'intensité en énergie serait en hausse temporaire en 2009, en liaison avec la chute du PIB durant cette année (plus forte que celle de la consommation d'énergie). Sur l'ensemble de la période de projection, la consommation intérieure brute d'énergie serait stabilisée.

### ...et l'objectif en matière d'émissions de GES prévu par le Protocole de Kyoto serait largement atteint.

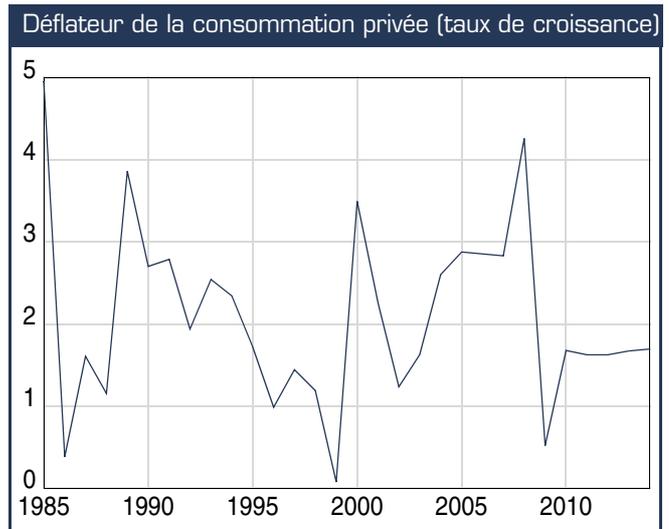
L'objectif auquel la Belgique a souscrit dans le cadre du protocole de Kyoto implique que le niveau des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur la période 2008-2012 soit, en moyenne annuelle, inférieur de 7,5 % à celui de 1990. Cet objectif revient à fixer le niveau maximum des émissions de GES à 134,8 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Cet objectif serait largement respecté, puisque les émissions de GES atteindraient en moyenne sur cette période 125,7 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, grâce à une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> d'origine énergétique rendue possible par la faiblesse de l'accroissement de la consommation d'énergie. La baisse des émissions de CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O contribuerait également à ce résultat. Cependant, les objectifs de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES définis pour la Belgique à l'horizon 2020 dans le cadre du Paquet Climat-Energie de l'UE constituent un nouveau défi.



### L'inflation belge serait proche de zéro en 2009 mais remonterait ensuite, tout en restant sous les 2 %.

Après avoir atteint un sommet en 2008 (4,5 %), l'inflation belge, mesurée par l'indice national des prix à la consommation, ne dépasserait pas 0,3 % en 2009, bénéficiant de la baisse spectaculaire des prix de l'énergie et de l'affaiblissement des prix des autres matières premières, notamment alimentaires. La sévère récession pèserait également sur la croissance des coûts et des prix. A moyen terme, la croissance de l'indice national des prix à la consommation devrait remonter, tout en restant cantonnée en dessous de la barre des 2 %. Le maintien d'une inflation modérée à moyen terme refléterait une évolution assagie des prix internationaux de l'énergie et de ceux des matières premières alimentaires, la relative modération des coûts intérieurs (notamment salariaux) et le maintien d'un écart de produc-

tion (output gap) négatif jusqu'en fin de période de projection.



### Des hausses salariales décalées par rapport à la conjoncture...

Sur la période 2009-2010, compte tenu du dernier accord interprofessionnel et du contexte de forte récession, la hausse du salaire horaire brut avant indexation cumulée sur les deux années n'atteindrait que 0,5 %. Cependant, vu l'impact retardé de la forte inflation de 2008 sur l'indexation en 2009, la progression du coût salarial horaire nominal atteindrait 4,4 % sur l'ensemble des deux années. Etant donné le recul, exceptionnel, de la productivité en 2009, les coûts salariaux par unité produite devraient augmenter de 5,8 % au total sur les deux années. Sous l'hypothèse de l'alignement sur la croissance des coûts salariaux de nos trois principaux partenaires commerciaux, le coût salarial nominal horaire augmenterait de 2,8 % par an en moyenne sur 2011-2014, soit une croissance des salaires bruts horaires avant indexation de 1,1 % combinée à une indexation moyenne de 1,7 %. Avec un retour à des gains de productivité comparables à ceux enregistrés avant la crise, la croissance des coûts salariaux unitaires devrait être limitée à 1,3 % en moyenne par an.

### ...mais tempérées par les subventions salariales.

La notion de coût salarial commentée ci-avant n'intègre pas, conformément aux conventions de la comptabilité nationale, l'impact des subventions salariales. L'amplification de la ristourne générale sur le précompte professionnel et l'extension des subventions salariales pour le travail de nuit et en équipe, essentiellement en 2009 et 2010, devraient réduire la croissance du coût du facteur travail de 0,1 point de pour cent par an en moyenne sur la période de projection. Notons que les réductions de cotisations patronales ne devraient, par contre, plus exercer d'effet modérateur sur l'augmentation du coût salarial.

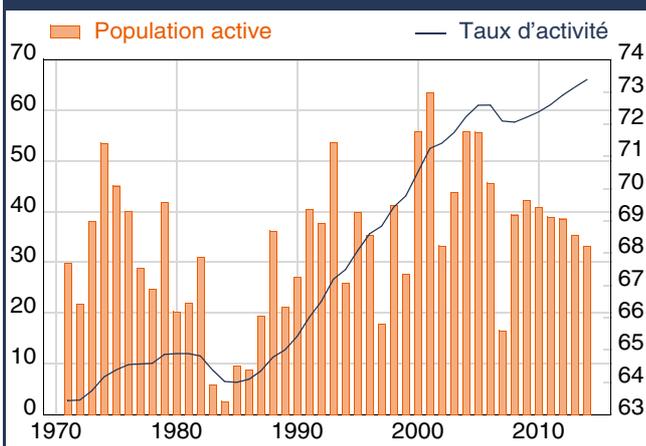
**La progression de la population d'âge actif se ralentit...**

Sur la période 2009-2014, la population d'âge actif (15-64 ans) devrait augmenter de 185 000 unités (0,4 % de croissance annuelle moyenne). Cette augmentation est essentiellement (et en fin de période exclusivement) due à un solde migratoire largement positif, dans un contexte où les évolutions démographiques hors migrations ont, en fin de période, un impact à la baisse sur la population d'âge actif, avec l'arrivée à l'âge de la pension de la génération du baby-boom de l'après-guerre.

**...mais la hausse de l'offre de travail reste malgré tout importante...**

La population active devrait progresser sur la période de projection de 229 000 unités, soit de 0,7 % en moyenne par an. Sa progression resterait donc supérieure à celle de la population d'âge actif, en dépit de l'impact négatif sur le taux d'activité du vieillissement de la population d'âge actif. Ainsi le taux d'activité global passerait de 72,1 % en 2008 à 73,4 % en 2014, essentiellement sous l'effet de l'augmentation des taux d'activité des femmes d'une part, de la population âgée de 50 à 64 ans d'autre part. Cette augmentation du taux d'activité est freinée par l'impact de la crise sur les entrées en prépension. D'autres canaux possibles de transmission de la crise vers l'offre de travail ne sont pas pris en considération dans ces perspectives (découragement, report d'entrée sur le marché du travail, ou ralentissement du flux migratoire).

Population active (variations en milliers) et taux d'activité (en % de la population d'âge actif)

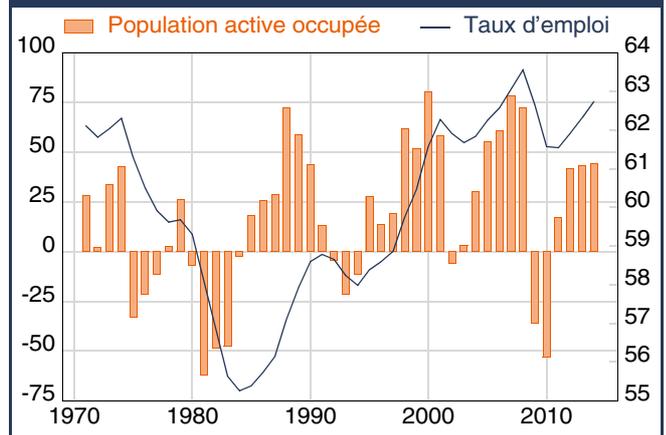


**... alors que l'emploi recule en 2009 et surtout en 2010 avant de se redresser lentement...**

Les effets de la crise financière sur l'emploi intérieur doivent, dans une large mesure, encore se faire sentir. Ainsi la baisse brutale de l'activité dans le secteur marchand a jusqu'à présent été amortie par la chute de la productivité et le recul important de la durée moyenne du travail. Dans ces conditions, l'emploi devrait reculer, en moyenne annuelle, de 37 000 unités cette année, alors que 2010 enregistrerait une perte plus lourde, de

l'ordre de 53 000 unités. Avec la remontée des gains de productivité et le retour de la durée du travail vers sa tendance historique - le scénario suppose que la crise n'aura pas d'effet permanent sur la durée moyenne du travail -, la reprise en 2011 aurait un faible contenu en emploi (+17 000). Ce n'est qu'à partir de 2012 que les créations d'emplois seraient à nouveau conséquentes (soit un peu plus de 43 000 unités en moyenne par an).

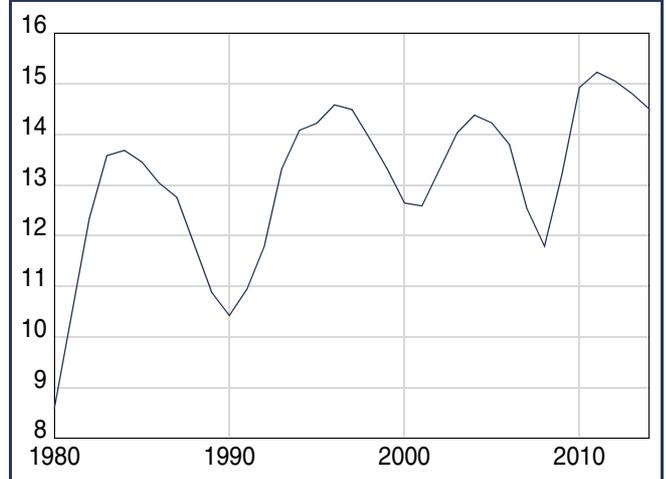
Emploi (variations en milliers) et taux d'emploi (en % de la population d'âge actif)



**...expliquant un niveau record du chômage en 2011 et seulement une lente décrue ensuite...**

Le nombre de chômeurs<sup>1</sup> devrait faire cette année un bond important (+78 000), plus grand encore l'an prochain (+94 000) et plus modéré en 2011 (+22 000). Le taux de chômage global passerait ainsi en trois ans de 11,8 % à 15,2 %, ce qui constituerait le niveau record d'après-guerre. Les travailleurs de moins de 50 ans devraient être les principales victimes de la crise, leur taux de chômage bondissant de 10,3 % en 2008 à 14,9 % en 2011. Une lente décrue s'amorcerait ensuite, faisant reculer le taux de chômage global à 14,5 % en 2014.

Taux de chômage (en % de la population active)



1. Concept administratif, y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi.

### ...appelant à des politiques d'emploi spécifiques.

Les jeunes, les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs temporaires présentent un risque relativement plus important de perdre leur emploi en 2009-2010. Il importe qu'une aide leur soit fournie de manière à limiter le plus possible le risque qu'ils s'installent dans le chômage, phénomène qui a souvent été observé pendant de graves récessions. Dans un tel contexte, il paraît peu approprié de supprimer le "bonus jeunes", tel que cela a été décidé dans le dernier accord interprofessionnel. En outre, il faudrait également redoubler d'efforts pour éviter que des jeunes entrent sur le marché du travail sans qualification adéquate et aussi veiller à ce qu'ils aient accès aux politiques actives, même s'ils ne peuvent prétendre à des indemnités de chômage.

### La crise devrait affecter le plus durement l'industrie et une part toujours plus importante de l'activité et de l'emploi proviendrait des services.

La crise devrait toucher le plus durement les branches d'activité les plus dépendantes de l'exportation et de l'investissement, à savoir, en première ligne, les branches de l'industrie manufacturière. Tant leur emploi que leur activité devraient accuser un recul, cumulé sur la période 2008-2010, de près de 9 %. De nombreuses branches de services seraient également affectées. Seules deux branches devraient pouvoir maintenir un taux de croissance positif de leur activité et de leur emploi: la "santé et action sociale" et l'"administration publique et éducation". A partir de 2011 pour la valeur ajoutée et de 2012 pour l'emploi, les différentes branches d'activité devraient recommencer à afficher des progressions davantage conformes aux moyennes observées sur longue période. Ainsi, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière devrait croître de 2,1 % par an, en moyenne, au cours de la période 2011-2014, celle des services marchands de 2,6 %. En 2014, environ 77 % de la valeur ajoutée nominale et plus de 80 % de l'emploi intérieur seraient générés dans les services.

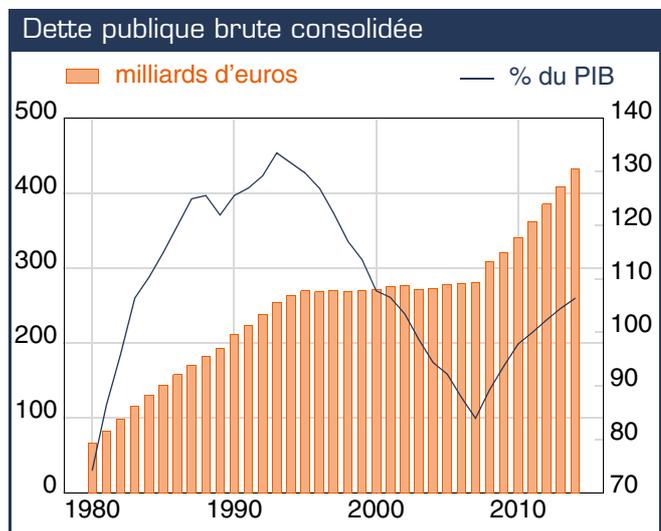
### Les finances publiques apportent en 2009-2010 une forte impulsion budgétaire à l'économie...

L'année 2008 avait déjà été marquée par le retour à une situation largement déficitaire du solde de financement des administrations (-1,2 % du PIB) et par une forte hausse de la dette publique, portée à 89 % du PIB fin 2008 essentiellement suite aux opérations de soutien au secteur bancaire. Le déficit serait spectaculairement accru en 2009-2010 et s'établirait, compte tenu des décisions connues, à 4,3 % du PIB en 2009 et à 5,6 % du PIB en 2010. L'impulsion budgétaire donnée à l'économie apparaît donc très forte et atteindrait au total 4,4 % du PIB. Sur ces deux années, c'est la composante cyclique, due aux stabilisateurs automatiques, qui apporte l'impulsion budgétaire la plus importante (3,4 % du

PIB), alors que la baisse du solde de financement structurel (1,1 % du PIB) reflète conjointement l'évolution tendancielle des dépenses primaires et l'impact des mesures discrétionnaires nouvelles prises notamment dans le cadre des plans de relance. Le soutien à la croissance apporté par les finances publiques belges émane donc bien plus des caractéristiques intrinsèques des comportements budgétaires et des législations en place - qui se manifestent via les stabilisateurs automatiques et l'évolution tendancielle des dépenses primaires - que de mesures nouvelles.

### ...et enregistrent, à politique inchangée, un déficit proche de 6 % du PIB à moyen terme et une progression soutenue de la dette publique.

A politique inchangée, la reprise n'aurait pour effet que de stabiliser le déficit budgétaire, qui culminerait cependant à 6,1 % du PIB en 2012, soit un niveau qui n'a plus été enregistré en Belgique depuis le début des années nonante. La dette publique repasserait nettement au-dessus des 100 % du PIB dès 2012 et les charges d'intérêt seraient en progression régulière à partir de 2011. Un effet boule de neige serait réenclenché, à savoir un phénomène d'accroissement de l'endettement public par rapport à l'évolution du PIB, alimenté notamment par les charges d'intérêt générées par cette même dette. Le solde primaire deviendrait négatif dès 2009, pour la première fois depuis plus de vingt ans. Le déficit du solde primaire pour la période 2011-2014 fluctuerait entre 1,4 et 2,1 % du PIB.



### Le solde primaire structurel se dégrade tout au long de la période de projection...

La dégradation du solde de financement structurel (3,1 % du PIB sur la période 2009-2014) est surtout attribuable à celle du solde primaire structurel (2,5 % du PIB sur la même période); l'accroissement des charges d'intérêt, bien que régulier et notable à partir de 2011, y contribue dans une moindre mesure (0,6 % du PIB). Vu que les recettes restent grosso modo proportionnelles au PIB - dans la mesure où les assiettes fiscales évoluent parallèlement au PIB - la dégradation du solde

primaire structurel est attribuable au rythme de croissance des dépenses primaires.

**... sous l'effet d'une croissance des dépenses publiques largement supérieure à la croissance de l'économie...**

Ce rythme était déjà supérieur au taux de croissance économique moyen sur la période 2000-2008 (2,5 % en termes réels pour une croissance économique de 2,1 %) durant laquelle les marges budgétaires offertes par la réduction des charges d'intérêt avaient été utilisées à différentes initiatives et réformes. A politique et législation inchangées, ce rythme de croissance ne faiblirait pas (2,8 % par an en moyenne sur la période 2009-2014), alors que la croissance économique se replie fortement (pour atteindre 0,9 % par an en moyenne). Ce sont surtout les dépenses sociales (3,5 % par an en moyenne) qui connaissent une croissance rapide, alors que celle des dépenses de rémunérations et d'achats de biens et services est nettement plus faible (1,7 % par an en moyenne).

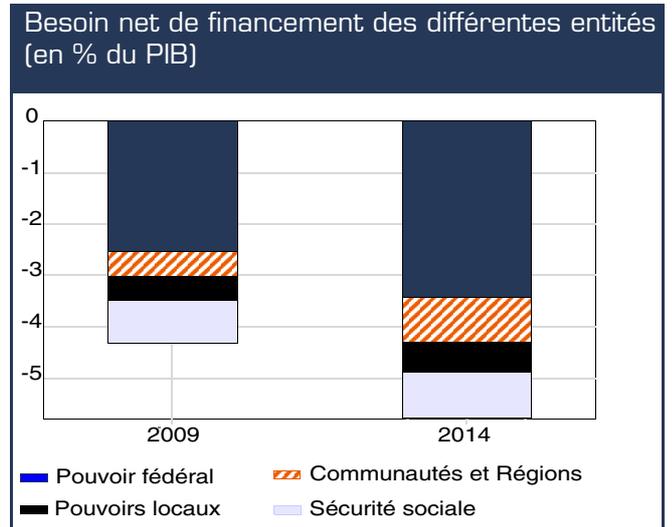
**... et pose le problème du difficile arbitrage entre le soutien à la croissance et le maintien d'une crédibilité financière indispensable.**

La dégradation des finances publiques en projection pose le problème du difficile arbitrage entre les politiques de soutien à l'activité et le maintien d'une crédibilité financière indispensable. Il est en effet essentiel que le financement du déficit et des remboursements d'emprunts venus à échéance s'effectue aisément et à un taux d'intérêt aussi bas que possible. Or, avec un ratio d'endettement public très élevé et une crise bancaire qui a requis un soutien budgétaire massif, les finances publiques belges apparaissent fragilisées. L'ampleur du coût budgétaire du vieillissement constitue également un facteur additionnel de risque pour la soutenabilité à long terme des finances publiques, encore que la soutenabilité à court-moyen terme des finances publiques devienne, dans le contexte actuel, un souci prédominant.

**La répartition du déficit entre niveaux de pouvoir est défavorable au pouvoir fédéral...**

La répartition du déficit budgétaire global entre les différents niveaux de pouvoir reflète l'interaction entre le contexte macroéconomique dégradé et les règles complexes qui régissent les transferts, cessions et affectations de recettes dont bénéficient essentiellement les Régions et Communautés d'une part, la sécurité sociale

de l'autre part. En 2009, le pouvoir fédéral prendrait à son compte plus de la moitié du déficit (2,5 % du PIB), alors que le déficit de la sécurité sociale, des Régions et Communautés et des pouvoirs locaux serait respectivement de 0,8 %, 0,5 % et 0,5 % du PIB. La situation à l'horizon 2014 serait toujours aussi défavorable pour le pouvoir fédéral, dont le déficit atteindrait 3,4 % du PIB, alors que le déficit de la sécurité sociale, des Régions et Communautés et des pouvoirs locaux passerait respectivement à 0,9 %, 0,9 % et 0,6 % du PIB.



**... alors que les mécanismes de financement de la sécurité sociale freinent la hausse de son déficit.**

La sécurité sociale subit bien entendu de plein fouet l'impact négatif de la récession, puis de la reprise relativement faible de la croissance économique, sur ses recettes de cotisations et sur ses dépenses de chômage. Cependant, les dispositions en place préservent les autres sources de financement des effets de la crise, dans la mesure où les principaux transferts et dispositifs de financement alternatif soit impliquent l'attribution de montants fixes ou pratiquement fixes, soit permettent d'accroître ces montants à concurrence du manque à gagner des cotisations (dans le cas du système de financement de l'assurance-maladie instauré début 2007). Il en résulte au total une progression des recettes de la sécurité sociale de l'ordre de 1,3 % du PIB sur la période de projection, alors que les dépenses augmenteraient de 2,7 % du PIB.

*Les "Perspectives économiques 2009-2014" ont été élaborées en tenant compte des informations disponibles le 15 avril 2009.*

TABLEAU 1 - Principaux résultats macroéconomiques

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne de période 2003-2009- 2008 2014	
<b>DEMANDE ET PRODUCTION (euros chaînés, année de référence 2000)<sup>(*)</sup></b>									
- Dépenses de consommation finale privée <sup>a</sup>	0,9	-0,6	0,3	1,6	1,8	1,9	1,9	1,4	1,1
- Dépenses de consommation finale des administrations publiques	2,7	2,0	1,7	2,0	2,1	2,0	2,0	1,6	2,0
- Formation brute de capital fixe	4,3	-5,4	-0,9	3,0	3,0	1,9	2,4	4,8	0,7
. Entreprises <sup>b</sup>	6,3	-7,5	-1,5	2,6	2,9	3,6	3,4	4,9	0,6
. Administrations publiques	-0,4	1,2	5,6	12,9	7,0	-10,8	-3,6	1,6	2,1
. Logements	0,9	-1,8	-1,3	1,1	1,8	2,0	1,9	5,6	0,6
- Variations de stocks <sup>c</sup>	0,3	-0,4	0,2	0,3	0,0	-0,0	0,0	0,2	0,0
- Dépenses intérieures totales	2,4	-1,6	0,6	2,3	2,1	1,9	2,0	2,4	1,2
- Exportations de biens et services	2,2	-8,9	-0,6	4,6	4,9	4,8	4,7	3,6	1,6
- Total des utilisations finales	2,3	-5,1	0,1	3,3	3,3	3,2	3,3	3,0	1,3
- Importations de biens et services	3,6	-6,4	0,2	4,4	4,6	4,5	4,5	4,1	1,9
- PIB	1,2	-3,8	-0,0	2,4	2,4	2,2	2,2	2,1	0,9
- PIB (prix courants)	3,2	-1,0	1,7	4,1	4,1	3,9	4,0	4,4	2,8
<b>PRIX ET TAUX D'INTERET<sup>(*)</sup></b>									
- Dépenses de consommation finale privée	4,2	0,5	1,7	1,6	1,6	1,7	1,7	2,8	1,5
- Indice santé	4,2	1,1	1,5	1,7	1,7	1,7	1,7	2,2	1,6
- Formation brute de capital fixe	3,7	1,2	1,9	1,1	1,2	1,1	1,2	2,5	1,3
- Exportations de biens et services	3,5	-4,2	0,1	1,6	1,5	1,7	1,8	2,4	0,4
- Importations de biens et services	6,0	-6,0	0,3	1,5	1,5	1,6	1,7	3,0	0,1
- Termes de l'échange	-2,4	1,9	-0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,6	0,3
- Déflateur du PIB	2,0	2,9	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	2,2	1,9
- Taux d'intérêt à long terme (à 10 ans, niveau)									
. nominal	4,4	3,9	4,0	4,9	4,9	4,9	4,9	4,0	4,6
. réel	0,1	3,4	2,4	3,3	3,3	3,2	3,2	1,2	3,1
- Taux d'intérêt à court terme (à 3 mois, niveau)									
. nominal	3,7	0,7	0,5	1,2	2,3	3,0	3,3	2,8	1,8
. réel	-0,6	0,2	-1,2	-0,4	0,7	1,3	1,6	-0,0	0,4
<b>EMPLOI ET CHOMAGE</b>									
- Emploi total, en milliers	4436,5	4399,9	4346,6	4363,8	4405,5	4448,8	4493,3	4273,1	4409,7
. différence en milliers	71,6	-36,6	-53,2	17,2	41,7	43,3	44,5	48,7	9,5
. variation en %	1,6	-0,8	-1,2	0,4	1,0	1,0	1,0	1,1	0,2
- Chômage total, définition BFP, en milliers	600,5	678,9	772,8	794,5	791,3	783,2	771,8	672,4	765,4
. différence, en milliers	-32,9	78,3	93,9	21,7	-3,2	-8,1	-11,4	-7,2	28,5
- Taux de chômage, définition BFP	11,8	13,2	14,9	15,2	15,1	14,8	14,5	13,5	14,6
- Demandeurs d'emploi, en milliers	499,7	584,6	682,4	706,3	704,4	696,5	684,2	550,1	676,4
. différence en milliers	-25,8	84,9	97,8	23,9	-1,9	-7,9	-12,2	1,4	30,8
- Productivité horaire (branches d'activité marchande) <sup>(*)</sup>	-0,0	-2,2	0,7	1,7	1,5	1,3	1,4	1,1	0,7
<b>REVENUS</b>									
- Taux de salaire horaire réel (branches d'activité marchande) <sup>(*)</sup>	-0,4	2,5	-0,6	0,5	1,0	1,3	1,5	-0,1	1,0
- Coût salarial unitaire (branches d'activité marchande) <sup>(*)</sup>	3,6	5,2	0,5	0,5	1,2	1,8	1,9	1,5	1,8
- Revenu disponible réel des particuliers <sup>(*)</sup>	0,0	2,3	-0,1	2,2	1,9	2,0	2,1	0,8	1,7
- Taux d'épargne des particuliers <sup>a</sup>	13,0	15,3	15,0	15,4	15,4	15,5	15,5	13,4	15,4
- Masse salariale en % du revenu national	50,9	52,1	51,7	51,2	51,1	51,2	51,4	50,3	51,5
- Taux de marge des entreprises <sup>d</sup>	30,0	28,7	29,5	30,2	30,5	30,5	30,5	29,7	30,0
- Taux de rentabilité brute du capital <sup>e</sup>	16,4	14,9	15,0	15,6	16,0	16,2	16,3	16,5	15,7

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne de période	
								2003- 2008	2009- 2014
<b>FINANCES PUBLIQUES</b>									
- Taux de prélèvement obligatoire(**)	43,5	43,2	43,1	43,0	43,1	43,2	43,4	43,9	43,2
- Capacité(+) ou besoin de financement(-) de l'ensemble des administrations publiques									
. en milliards d'euros	-4,1	-14,8	-19,4	-21,4	-23,1	-23,1	-23,5	-2,3	-20,9
. en % du PIB	-1,2	-4,3	-5,6	-5,9	-6,1	-5,9	-5,8	-0,7	-5,6
- Dette publique totale									
. en % du PIB	89,3	93,8	97,9	100,0	102,3	104,5	106,4	91,1	100,8
<b>BALANCE EXTÉRIEURE</b>									
- Exportations nettes									
. en milliards d'euros	-1,2	-3,3	-6,1	-5,7	-4,9	-3,7	-2,9	9,1	-4,4
. en % du PIB	-0,3	-1,0	-1,7	-1,6	-1,3	-1,0	-0,7	3,0	-1,2
- Solde des opérations courantes									
. en milliards d'euros	-3,4	-5,0	-8,1	-7,7	-6,9	-6,0	-5,3	7,5	-6,5
. en % du PIB	-1,0	-1,4	-2,3	-2,1	-1,8	-1,5	-1,3	2,5	-1,8
<b>CROISSANCE DES BRANCHES D'ACTIVITÉ(*)</b>									
<b>(valeurs ajoutées brutes aux prix de base en volume)</b>									
- Industrie (total), dont	0,1	-6,0	-0,2	2,5	2,4	2,0	2,0	1,8	0,4
. Industries manufacturières	-0,6	-7,6	-0,4	2,6	2,2	1,9	1,8	0,8	0,1
. Construction	1,7	-2,8	0,7	3,0	3,3	2,5	2,8	3,7	1,6
- Services marchands, dont	1,8	-3,9	-0,0	2,7	2,6	2,5	2,6	2,5	1,1
. Transports et communication	2,5	-6,8	-3,4	2,5	3,7	3,6	3,6	1,6	0,5
. Autres services marchands <sup>f</sup>	1,7	-3,5	0,5	2,8	2,5	2,4	2,5	2,6	1,2
- Services non marchands	2,3	0,4	1,2	1,4	1,6	1,7	1,7	1,2	1,3

a. Ménages + ISBL au service des ménages.

b. A l'exclusion des investissements de certaines entreprises publiques repris dans la formation brute de capital fixe des Administrations publiques.

c. Contribution à la variation du PIB.

d. Excédent brut d'exploitation en pour cent de la valeur ajoutée aux prix de base - secteur marchand hors agriculture.

e. Excédent brut d'exploitation en pour cent du stock de capital actualisé au coût de remplacement - secteur marchand hors agriculture.

f. Y compris commerce et horeca, crédit et assurances, santé et action sociale.

(\*) Taux de croissance en %.

(\*\*) Ensemble des prélèvements fiscaux et parafiscaux rapportés au PIB.